

# COMPTABILITÉ D'ASSURANCE : DÉCRYPTER LA NORME IFRS 17 ET LA METTRE EN OEUVRE

Comprendre les convergences des normes IFRS spécifiques au secteur de l'assurance

1 JOUR, 7 HEURES

FINANCE / SOLVABILITÉ  
II

CODE :  
AFI11

## Objectifs de la formation

Délimiter le cadre et identifier les enjeux des normes IFRS

Cerner les interactions des normes IFRS pour la comptabilité assurantielle, notamment pour la valorisation des instruments financiers et la valorisation des contrats d'assurance

Rechercher les synergies avec les normes Solvabilité II

Anticiper l'implémentation de la norme IFRS 17 (anciennement dénommée IFRS 4 Phase II)

## Animée par

- MA Kevin  
Consultant senior,  
ACTUELIA

## Public concernés

- Directions générales, Directions financières, Directions des risques, Directions techniques, Directions de la conformité, Directions de l'actuariat, Directions du contrôle interne, Directions de l'organisation, Administrateurs

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

## Maîtriser le cadre législatif et l'environnement des normes IFRS

- Rappel des principaux acteurs et jalons du projet IFRS
- Maîtriser le cadre réglementaire des normes et périmètre d'application
- Aperçu global des normes IAS et IFRS
- Les normes IFRS et les organismes d'assurance

---

## La comptabilisation pour les organismes d'assurance

- Comprendre la notion de « juste valeur » introduite par IFRS 13
- Cerner les règles comptables des instruments financiers selon la Norme IFRS 9
- Comprendre la Norme IFRS 9 et identifier son champ d'application
- Identifier les changements issus de la transition IFRS 4 vers IFRS 17 (quelques rappels seront réalisés sur IFRS 4 Phase 1)

---

## Identifier les impacts de la Norme IFRS 17 sur la comptabilisation des contrats d'assurance

- Faire le point sur les objectifs de la nouvelle norme IFRS 17
- Valorisation des engagements d'assurance à la juste valeur
- Réduire les différences d'évaluation et de comptabilisation des contrats d'assurance entre pays
- Valoriser les options et garanties des contrats d'assurance
- Favoriser la cohérence avec les autres normes IFRS
- Harmoniser l'estimation des passifs d'assurance

---

## Les bonnes pratiques pour réaliser l'implémentation opérationnelle de la norme IFRS 17 (IFRS 4 phase II)

- Comprendre les interactions possibles de cette norme avec les autres cadres réglementaires
- Préparer la mise en œuvre opérationnelle de la Norme IFRS 17

---

### CAS PRATIQUE Mettre en application les connaissances de la journée sur des problématiques opérationnelles sur support Excel

#### Dates

LYON - 9h15 - 11h00	Paris	Classe virtuelle
	08/06/2023	08/06/2023
08/06/2023	04/10/2023	04/10/2023
	14/11/2023	14/11/2023

---

#### Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

##### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

##### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de

compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.